

Le notaire et le family office

Niveau: Pratique courante

Durée: 1,0 jour(s) soit 7,0 heure(s)

Public concerné :

Notaires, notaires salariés et clercs

Objectifs pédagogiques :

A la fin de la formation le bénéficiaire sera capable :

- Comprendre l'intérêt d'une appréhension globale de la situation civile, psychologique, patrimoniale et fiscale du groupe familial
- · Savoir comment réaliser un audit patrimonial
- Accompagner son client dans la restructuration de son patrimoine notamment dans un objectif d'anticipation successorale

Contenu

Introduction : L'intérêt pour le notaire d'offrir un accompagnement global en matière de préservation et de développement du patrimoine familial

Les clés de la réalisation d'un audit patrimonial

Les enjeux matrimoniaux

Les enjeux d'anticipation successorale

Réorganiser le patrimoine immobilier

Réorganiser le patrimoine mobilier

Prérequis:

Pas de prérequis exigé. Toutefois un socle de connaissance en droit patrimonial de la famille permettra de suivre cette formation plus confortablement. Nous vous invitons à réaliser le quiz de positionnement pour tester vos connaissances.

Page 1 sur 3

Modalités d'exécution :

Formation en présentiel

Modalités pédagogiques :

Type de formation : inter, intra ou commandé

L'animation pédagogique permet de susciter l'engagement des stagiaires et de favoriser l'interactivité avec le formateur

Animation pédagogique ponctuée de questions/réponses entre les stagiaires et le formateur

Mise en oeuvre pédagogique par des exemples pratiques et des mises en situation professionnelles illustrant la théorie

Un support de formation est mis à disposition de chaque stagiaire préalablement à la formation de manière dématérialisée support académique et power-point de présentation

Modalités techniques :

En présentiel : salle de formation adaptée avec tableaux et vidéoprojecteur ; respect des règles sanitaires et de sécurité d'accueil du public

En visioformation : plateforme de visioconférence adaptée à l'animation pédagogique (interactions orales ou écrites, partage d'écrans et de documents en direct, replay) ; accompagnement technique possible par assistance téléphonique pour la première connexion et la découverte environnementale de la plateforme

Modalités d'encadrement :

Inafon s'assure préalablement à la formation que le formateur dispose des qualités pédagogiques et des compétences techniques d'expertise nécessaires pour dispenser la formation

Modalités de suivi et d'appréciation des résultats :

Emargement par les stagiaires participants et l'intervenant

Feuille d'émargement signée ou régularisée par l'édition du rapport des connexions à la plateforme de visioconférence

Evaluation à chaud à l'issue de la formation :

- un quiz en ligne est adressé à chaque stagiaire afin de lui permettre d'évaluer ses connaissances et compétences acquises au cours de la formation. Les résultats de l'évaluation restent confidentiels pour chaque stagiaire ;
- un questionnaire en ligne de satisfaction de fin de formation est adressé à chaque stagiaire (enquête mesurant la qualité organisationnelle et pédagogique de la formation).

Remise d'une attestation

Page 2 sur 3

Association INAFON – 16, Rue Etienne Marcel – 75002 Paris créée le 25 février 1972, n°existence : 11750094675 (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat) – Siret : 30838863600174 – TVA Intracommunautaire : FR 96308388636

Une attestation de présence et un certificat de réalisation de formation sont remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation